

leurs droits. En d'autres termes, c'est aujourd'hui une politique intellectuelle qu'il faut, politique qui, jusqu'à présent, nous a très souvent fait défaut. Telle que je le vois, le processus d'instauration d'une sécurité globale devrait permettre non seulement de régler les conflits actuels, mais aussi d'en prévenir de nouveaux.

C'est là un impératif dans un monde interdépendant et de plus en plus intégré, trop fragile pour les guerres et la violence. La planète est condamnée si nous ne pensons pas à améliorer la qualité et l'efficacité des mécanismes existants de prévention des conflits et à en instaurer de nouveaux, le cas échéant. Autrement dit, pour mettre en oeuvre la notion de sécurité globale, il faut renoncer à la diplomatie "de crise" et passer à la diplomatie préventive, en donnant aux Nations-Unies le rôle clé dans ce processus.

La prévention des crises, comme la sécurité elle-même, exige une politique d'ensemble, qui embrasse non seulement les dimensions politico-militaires des problèmes, mais aussi les aspects afférents à l'économie, à l'écologie, aux droits de la personne et à d'autres champs humanitaires. Dans tous ces domaines, il pourrait, et il devrait, y avoir une sorte de système fiable de pré-alerte, apte à détecter les problèmes latents. Ainsi, la collectivité internationale pourra prendre, en temps voulu, les mesures nécessaires pour assurer la stabilité des processus internationaux.

À notre avis, l'intensification du dialogue sur la sécurité globale aux niveaux intergouvernemental et public montre qu'il est désormais possible de se concentrer sur trois éléments qui vont mettre la collectivité mondiale à l'abri des différends et des conflits, et l'aider à prendre de véritables mesures de prévention. Ces trois éléments sont les suivants : asseoir l'autorité du droit international, renforcer l'efficacité des principaux organes des Nations-Unies et faire un meilleur usage des observateurs militaires et des forces de maintien de la paix de l'ONU.

À cet égard, il est particulièrement important de faire appel au potentiel préventif des principaux organes de l'ONU.

Les participants à la Session de l'Assemblée générale des Nations-Unies qui se déroule en ce moment à New York devraient, nous l'espérons, adopter par consensus une déclaration élaborée conjointement et portant, d'une part, sur la prévention et le règlement de différends et de situations qui compromettent la paix et la sécurité et,